



● **Rencontre :**
avec Guy Corlay, ancien Maire
p. 20



Quistinic

*Quand je me regarde je me désole
Quand je me compare je me console*
BB 2017



Nous voilà déjà à la moitié de l'année 2018 et l'été s'entame sous des auspices favorables. Le 25 mai dernier nous avons inauguré la renaissance commerciale du centre bourg avec l'installation de nouveaux professionnels de santé et l'ouverture de nouveaux commerces de bouche.

Le presbytère confié à « Lorient Habitat » a donc fait entièrement peau neuve et offre aujourd'hui, quatre appartements et trois services dédiés à la santé. L'ancienne crêperie délaissée a été rachetée et réhabilitée par la commune puis mise en gérance depuis la mi-mai en café restaurant. Le beffroi complètement restauré permet aux trois cloches de carillonner à tout va, et illumine par sa grâce, la place Saint-Mathurin. Les installations des deux autres commerces de bouche : le salon de thé «Dimask» et «Au bonheur des ogres» et ses nougats installés en décembre et début d'année avaient initiés cette belle reprise. Le marché lui aussi se renouvelle et s'étoffe au fil du temps avec de nouveaux chaland.

Par ailleurs la reprise de la crêperie « Au coin tranquille » à Saint-Tugdual et l'ouverture en avril de l'auberge « Ty Fanch » de Poul Fetan battent déjà leur plein. Nous travaillons encore et toujours sur quelques gros dossiers : La révision du PLU qui est en attente de la réponse de demande de recours gracieux. La reprise au 1er septembre du village de Poul Fetan par la nouvelle société privée «La compagnie du blavet» avec l'étroite collaboration et l'aide financière du Département, de Lorient Agglo et l'accompagnement technique de la Compagnie des ports qui assure la passation, nous aurons l'occasion de présenter plus avant cette reprise mais d'ores et déjà je remercie chaleureusement ceux et celles qui nous ont vraiment accompagnés.

Le projet de construction de la nouvelle école en économie circulaire portée par le cabinet d'architecture Devernay avec une exceptionnelle dynamique et la mise en place de réunions et ateliers participatifs de réflexions et concertations réunissant des parents, des habitants, les enseignants, les professionnels et les élus. Nous nous sommes associés au projet de maison médicale porté par les élus de Bubry et là aussi nous reviendrons sur le sujet. Il restera encore à reprendre le dossier de restauration de la chapelle Notre Dame du Cloître avec Mme Lizerand (architecte) et le comité de chapelle.

La culture et le programme festif ont déjà ouverts le bal portés par les nombreuses associations et les élus dédiés à cette fonction avec par exemple la semaine du développement durable, les pardons, les dix ans de la chorale de l'ACLK. Le film de Tébésud « notre commune vaut le détour » et bien sûr la fête du 14 juillet à venir tandis que les sportifs continuent à engranger des médailles particulièrement au KBK ! Et comme nous sommes toujours attentifs aux autres et partisans de solidarité nous accueillerons encore pour deux mois les gens du voyage.

J'ai une pensée particulière pour les familles qui ont été endeuillées et qui traversent des épreuves de santé difficiles. Et je ne peux m'empêcher de penser à Jean-Jean qui nous a quittés à la fin de l'année dernière. Sa longue silhouette et son verbiage incessant quelques fois difficile à supporter, surtout les derniers temps, me font défaut.. Merci à vous tous habitants, associations, commerçants, artisans, professionnels, agents de la commune et élus pour votre belle vitalité et votre confiance.

Avec les équipes je vous souhaite un très bel été.

Gisèle Guilbart, Maire

Sommaire

- P. 2 Edito
- P. 3 Au Conseil Municipal
- P. 5 les trois cloches
- P. 6 le chantier de l'école
- P. 7 la vie de la commune
- P. 12 les écoles
- P. 14 Poulfetan
- P. 15 chapelles et pardons
- P. 16 Quatorze Juillet
- P. 18 Il y a cent ans
- P. 19 photos souvenirs
- P. 20 Il y a 50 ans, la municipalité Corlay
- P. 22 Calendrier des fêtes

Au Conseil municipal ...

Tous les comptes rendus sont consultables en Mairie et sur le site de la commune:
www.quistinic.fr

Conseil municipal du 17/11/2017 :

- détermination des loyers pour 2018 des logements de la commune
- bail commercial pour l'ancien gîte
- marché des vestiaires du terrain des sports
- avenant au marché pour le beffroi de l'église

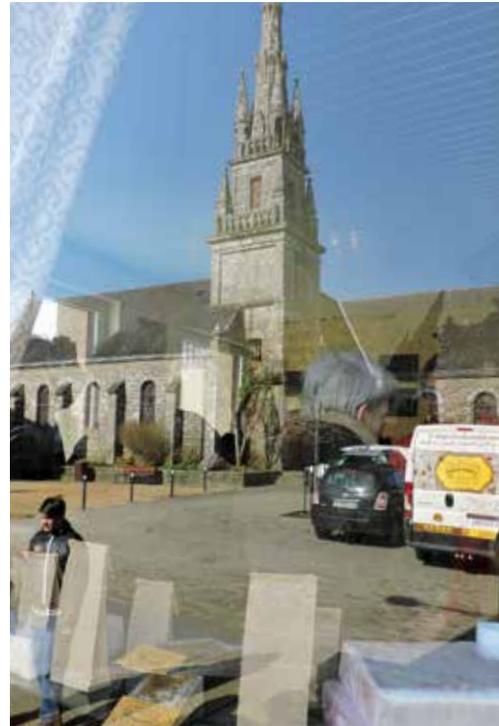
Conseil municipal du 20/12/2017

- Plan Local d'Urbanisme: présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- attribution du marché de rénovation du café restaurant du

bourg et fixation du bail
 - attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une école avec une démarche d'économie circulaire à impact et énergie positifs

Conseil municipal du 20/03/2018 :

- les comptes de gestion 2017 ont été adoptés
- vote du budget 2018 : Commune, Poul Fetan, Lotissement
- avenant au marché de rénovation du café restaurant
- vote des taux d'imposition
 Taxe d'habitation : 16,07%, taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,63%,
 Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,46%
 Les taux sont inchangés depuis 2009.



Inscription sur les listes électorales

La demande d'inscription sur la liste électorale se fait tout au long de l'année jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre.

L'inscription sollicitée prend effet à compter du 1er mars de l'année suivante. Pour effectuer cette démarche, vous devez vous présenter en mairie avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans soit entre le 1er mars de l'année en cours et le 28 (29) février de l'année suivante soit entre le 1er janvier et la veille du premier tour du scrutin doivent s'assurer que l'INSEE a bien transmis leurs inscriptions d'office au service élection.

LA PLACE DE LA MAIRIE : Leur Izel

Dans le bulletin de janvier nous vous avons sollicité pour trouver le nom de la place entre la mairie et la médiathèque. Mi-avril nous avons dépouillé les propositions recueillies dans l'urne mise à disposition à cet effet à l'accueil mairie.

Nous avons recensé 62 bulletins proposant de nombreuses appellations :

- 19 proposant des noms variés de femmes
- 9 proposant des noms d'hommes
- 11 propositions suggérant la citoyenneté
- 23 bulletins aux multiples propositions

Sont arrivés, exæquo avec 7 bulletins « place citoyenne » et « Leur Izel ».

Les élus ont entériné la proposition « Leur Izel » (place du bas) en écho à « Leur Vras » la place existante devant l'école Sainte-Thérèse.

ALERTE

Suite aux nombreuses et violentes intempéries de ce mois de juin sur de nombreux villages comme Saint Quion, Taléné, Kermelin, Poul Fetan, Crann, Pratmeur, Glazen, Bouilléno... Que les pratiques des uns n'entraînent pas de catastrophes chez les autres ! Il est demandé à chacun d'être vigilant et de respecter les aménagements naturels ou construits :

- Respecter le cours naturel des écoulements d'eau
- Ne pas détruire les talus
- Ne pas reboucher les fossés
- Etc

MERCI à tous les riverains et bénévoles qui ont aidé à nettoyer et assurer la sécurité.



FONCTIONNEMENT	
dépenses	recettes
1 082 496.50 €	

COMMUNE BP 2018

INVESTISSEMENT	
dépenses	recettes
913 156.05 €	

ENSEMBLE	
dépenses	recettes
1 995 652.55 €	

FINANCES Point sur la section de fonctionnement

Dépenses :

- Une subvention d'équilibre est prévue pour le budget Poul Fetan à hauteur de 176 892.82 € €
- Une subvention d'équilibre est prévue pour le budget CCAS à hauteur de 3 853.68 € €
- L'instruction du droit des sols est assurée par Lorient Agglomération depuis le 01/07/2015
- Les charges de personnel sont en diminution par rapport à 2017, année durant laquelle des arrêts maladie étaient cumulés avec le remplacement des agents absents
- Les dépenses restent stables depuis plusieurs années

Recettes :

- Les taux d'imposition ne seront pas augmentés, seules les bases suivront une réactualisation
- Après une forte baisse des dotations (- 100 000 € soit plus de 25%), le montant des dotations se stabilisent
- Point sur la section d'investissement

Dépenses :

- Acquisition des espaces aménagés au rez-de chaussée du presbytère : 149 075 € HT (financement par un emprunt) – Subventions : 81 991 € .
- Acquisition et travaux de rénovation du café/restaurant du centre bourg acquis en 2017 : 214 806.65 € HT – subventions : 124 320.99 € .
- Fin des travaux de restauration du beffroi de l'église pour un montant estimatif de 231 304.00 € HT (travaux + honoraires d'architecte) – Subventions : 166 389.35 € €
- Travaux de rénovation des vestiaires du terrain des sports (mise en accessibilité et création d'un club house) : 89 179.78 € HT – Subventions : 55 930.00 € €
- Poursuite de la révision du PLU
- Construction d'une nouvelle école communale : réalisation de la phase 1 relative à la faisabilité du projet.

Recettes :

- Les travaux sont financés par des fonds propres, des subventions et des emprunts réalisés pour l'achat du restaurant et du presbytère (remboursements couverts par les loyers perçus).

Point sur le budget annexe Poul Fetan

La situation financière du budget annexe Poul Fetan est préoccupante. Nous avons un déficit cumulé en fonctionnement prévu à la fin 2018 de 176 892.82 € . A cela s'ajoute un emprunt de 70 000.00 € en investissement.

A ce jour (7 juin 2018), nous sommes en négociations avec un éventuel repreneur sur les conditions de reprise du village, ainsi qu'avec le Département et Lorient Agglomération pour des aides financières qui permettront le développement du site. Un point plus complet sera fait dans le bulletin de janvier 2019.

L'éclairage public de Kergroix et Locmaria. Il s'agit de remplacer l'éclairage actuel par des LED, 28 LED installées pour Kergroix, 8 pour Locmaria.

La rue de la fontaine a été bitumée courant mars; c'est l'achèvement des travaux 2017. Quelques routes ont subi des dommages de chaussée suite aux intempéries d'orage de fin mai. Des réfections de voirie sont prévues.

Le restaurant St Mathurin a été réaménagé suite à son acquisition par la Municipalité. Il a fallu réaménager la cuisine, les toilettes (mise aux normes) et dans la partie habitation la buanderie et la salle de bains.

L'aménagement du vestiaire du club de foot se poursuit avec l'installation des douches. Une salle de réunion est prévue à l'étage courant juillet.

Les cloches, c'est fini. Après plusieurs mois, les cloches sonnent. Il reste , sur l'église, un problème d'étanchéité à résoudre. La porte coupe-feu de la chaufferie sera refaite (prévu en juillet).

Il y a aussi divers travaux d'entretien et de remise en état, ainsi que la sécurisation du carrefour de Kergroix. Deux coussins berlinois (ralentisseurs) seront installés ainsi qu'un marquage au sol pour indiquer la dangerosité du carrefour. Nous sommes en attente de la validation par le conseil départemental (fin juin début juillet).

Pendant les vacances scolaires, des travaux d'entretien seront effectués à l'école publique.

Eman ar c'hloc'h é son *

La restauration du beffroi, grâce à la pose de l'échafaudage, a permis la belle toilette du clocher. Mais les travaux ont exigé aussi la descente de Jeanne Prudence, Anne Joséphine et Marie Mathurine, réfugiées depuis plus d'un siècle dans la partie supérieure de l'édifice. Elles ont ainsi pu se mettre au niveau des paroissiens qu'elles accompagnent depuis tant d'années.

L'atterrissage temporaire des 3 cloches a permis de reprendre connaissance des inscriptions portées sur chacune d'entre elles. On y trouve la date de la consécration, 1884. Jeanne Prudence et Marie Julienne, les plus grandes (1,20 m et 1 m), rappellent qu'elles sont contemporaines du pontificat de Léon XIII, de l'exercice épiscopal de Mgr Becel, dans une paroisse confiée au recteur E. Lamy, secondé alors par deux vicaires : Dagorne et Le Visage. A cette époque et jusqu'à la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat (1905) les édifices religieux sont propriétés des Eglises et l'entretien incombe entièrement aux paroisses. Les cloches nouvelles de 1884 sont donc financées par la Fabrique et de généreux donateurs.

Parmi les bienfaiteurs on remarque Mlle Magon de la Vieuville, du château de La Villeneuve ainsi que les Ollivier, propriétaires à Poulfetan (Joseph et Mathurin) ou Saint-Quion (Marc). Le parrain de la grande cloche Jeanne Prudence est Jean Ollivier, curé doyen de Guémené.

Le maire en fonction en 1884 est indiqué : Thomas Marec, qui crée le cimetière communal et le bâtiment de la Mairie. C'est aussi dans ces années de fin de siècle que la partie haute du clocher est édifiée, ainsi que la tour de la chapelle saint Mathurin.

*la cloche sonne



Ce que nous disent les cloches

La cloche Jeanne Prudence : 1884 S.S LEON XIII Pape – Mgneur Jean Marie Becel Evêque de Vannes – M.M. E. Lamy, recteur de Quistinic – Dagorne – Le Visage, Vicaires – Thomas Marec Maire - Pierre Canot Pt – Yves Troudet trésorier – Pierre Le Guyader – Julien Ehouarn, Fabriciens. Joseph Le Deault – Mme Marie-Joseph Le Saux, Kerbelzic – Famille Le Guyader Guernepeno – Famille Le Carrer de Roduic – Famille Trehin de Talhouet – Famille Hervo du Glayo – Famille Bellec de Guellenec – Famille Philippe de Kermoel. Bienfaiteurs M.M. Mathurin Ollivier – Marc Ollivier de Saint-Quion – Mlle Magon de la Vieuville – Mlle Aline et Marguerite Lamy – Emile Lamy – Joachim Le Gallic de Kerbelzic. Nommée Jeanne Prudence – Mr Jean Ollivier Curé doyen de Guémené et Mlle Prudence Ehouarn du Gohic.

La cloche Anne Joséphine : Par Mr Joseph Olivier de Poulfetan et Mlle Anne Marie Le Guyader de Kergoff. 1884 ... idem.

La cloche Marie Mathurine : Par Mr Mathurin Ehouarn de Ker Hervet et Mlle Marie-Louise Marec de Pont-Augan. 1884 ... idem

Inscriptions relevées le 31 octobre 2017 par Marie-Françoise Perron et Michel Le Sage.



Le projet de la nouvelle école sur les rails

La vieille école du Chat perché aurait eu besoin d'un sévère lifting pour continuer à accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Le choix du conseil municipal a été de construire une nouvelle école près du pôle enfance. Et devant le succès de la participation au chantier du pôle enfance, l'idée de la participation des habitants semblait une évidence.

Pas de paille à ramasser, pas de bottes à coincer dans les murs, la participation cette fois-ci se fera en amont du projet. Autrement dit, l'architecte Florence Devernay et son équipe proposent des



ateliers participatifs avant la mise en forme du projets. Cela a donné beaucoup de « jus de crâne » beaucoup de concertation, de discussions, de mise au point... Les participants ont été les enseignantes, les parents d'élèves, les élus et des habitants que la démarche intéressait.

Nous avons rencontré trois parents de l'école* qui ont participé régulièrement aux ateliers. Leurs impressions :

On a été très bien encadré, au début pas de contrainte puis on se rend compte que tout n'est pas possible ;

- Les élus sont plus habitués que nous, quelquefois il nous manquait des infos techniques comme la taille d'une classe ;*
- Ce qui a été vraiment bien c'est le dialogue avec les enseignantes ;*
- On aurait aimé qu'il y ait plus de parents engagés ;*
- On s'est rendu compte des difficultés ;*
- J'ai beaucoup apprécié que les enfants puissent rester aux ateliers, sinon ma participation aurait été impossible ;*
- Le projet est à échelle humaine, c'est ce que nous envient les citadins, c'est aussi une volonté du village d'aller vers les habitants ;*
- les ateliers étaient bien organisés, Libera (membre du cabinet Devernay) était facilitatrice sur les horaires, les consignes...*
- Prochaine étape : les esquisses !*

À la rencontre des nouveaux habitants et des championnes et champions ...

Après la cérémonie des vœux du maire, le 12 janvier dernier, la municipalité et la population se sont retrouvés le 23 février dernier pour accueillir les nouvelles et nouveaux habitants ainsi que les nouveaux nés. Aux premiers, la commune et le personnel communal ont été présentés, avec en cadeau d'accueil le livre sur le Patrimoine de Quistinic.

Cette réunion a été l'occasion de rendre hommage aux jeunes et aux un peu moins jeunes qui évoluent au sein des équipes sportives, remportant souvent de très belles satisfactions qui, par ailleurs, rejaillissent sur notre commune.

Mention spéciale au KBK et à son entraîneur, pour les succès remportés qui sont l'œuvre de toute l'équipe.



Le CCAS

Dans ses attributions le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) outre la prise en charge des problèmes sociaux des habitants, il se charge d'organiser le repas annuel offert aux habitants de plus de 70 ans et organise la distribution d'un colis compensatoire aux personnes souffrantes ou de plus de 80 ans ne pouvant se rendre à ce repas.

Il organise aussi la visite et la remise d'un cadeau à tous les Quistinois résidant dans des structures d'accueil comme les maisons de retraite et EPHAD de la région. Les membres du CCAS se répartissent toutes ces visites.

Gisèle GUILBART, le Maire s'est rendue à Sainte-Anne d'Auray pour visiter nos deux curés résidents. L'Abbé Marcel Blanchard et l'Abbé Robert Prévost : journée faste

puisque tous les deux étaient en forme et le recteur Marcel Blanchard qui a maintenant la mémoire défaillante a bien reconnu Madame le Maire et l'a chargée de saluer les habitants de la commune. L'Abbé Robert Prévost a eu plus de difficultés à se souvenir de Quistinic.

Tous deux ont accepté de poser pour la photo souvenir du bulletin.



Aimée Philippe, 97 ans,
doyenne des Quistinois



Curé Marcel Blanchard



Curé Robert Prévost

Elya Tondoux, Championne de France

Athlète du KBK – Kistinic Body Karaté – Elya Tondoux participait fin mai à la Coupe de France 2018 de la discipline, dans la catégorie Benjamine des moins de 45 Kilos. Elle a remporté la 1ère place, malgré une blessure survenue en demi-finale.



Très belle performance pour cette jeune athlète, qui rejaillit sur son club, mais aussi sur notre commune.

Ce succès, elle le doit à un travail tenace et de longue haleine au sein du club, aux côtés de ses coéquipières et sous la conduite de son entraîneur émérite, Robert Schlick.

Elya a débuté le karaté à l'âge de 5 ans, en 2011, participant à la compétition dès 2013. Cette année-là elle remporte déjà la première place départementale en kata et kumité (combat) pour le département du Morbihan. En 2014 elle monte sur le podium aux championnats de Bretagne en kumité dans la catégorie Poussine.

2015 et 2016 : en catégorie Pupille elle termine encore 1ère en kata et kumité, cette fois aux championnats de Bretagne.

2017 : première en kumité (combat) à l'inter régions.

En 2018 la 1ère place aux championnats de Bretagne en kumité (Combat) lui vaut la qualification pour la coupe de France, avec le résultat que l'on connaît.

Sa participation à l'Open des Jeunes



d'Orléans, réunissant une dizaine d'équipes nationales, lui permet de cotoyer les grands clubs internationaux, avec des succès prometteurs.

Félicitations Elya ! Nous attendons avec impatience la suite.



Découverte de chiens de traîneaux : Canis trottinette et canis randonnée à Quistinic

Benjamin Gros Daillon est arrivé à Quistinic avec sa meute de 30 chiens de traîneaux fin avril. Quistinic, la vallée du Blavet l'ont séduit pour leurs kilomètres de chemins de randonnée et la beauté des paysages. Fan de Jack London, de vastes espaces et de grand air, amoureux de la nature en général, il a souhaité s'installer dans notre commune et faire découvrir de nouveaux sports :

- La canis trottinette, une discipline ludique et sportive (une trottinette tirée par deux chiens de traîneau) qui se pratiquera dans tous nos chemins creux.
- La canis randonnée au cours de laquelle les participants sont harnachés à un chien qui les aide dans leur progression...

Pour tout renseignement, tél 06.71.84.70.76 ou le site lechantnordique.com



Sandrine LECOT, NATUROPATHE – HEILPRAKTIKER



Sandrine LECOT

Citoyenne de Quistinic depuis 2011, j'ai tout de suite apprécié l'esprit d'entreprise et d'entraide de ce village de campagne.

Quand il y a un an Madame Le Maire m'a proposé un cabinet au sein de l'ancien presbytère alors en cours de rénovation, j'ai tout de suite accepté de me lancer le défi de m'installer en tant que « médecin de campagne ».

Pour diverses raisons, ce projet n'a pu aller jusqu'à son terme et c'est en tant que Naturopathe-Heilpraktiker, formée à l'école de Genève que j'ai pu commencer une activité à Quistinic le 16 mai dernier.

Le praticien Heilpraktiker prend en charge la personne dans sa globalité, l'aide à améliorer sa vitalité pour éviter le développement des maladies et l'aide à mobiliser ses forces d'autogénération quand malheureusement la pathologie s'est installée. Pour cela, en tant de Heilpraktiker, je dispose d'un

éventail de solutions naturelles (phytothérapie, gemmothérapie, homéopathie...), de méthodes de détoxification, avec le physiodétox, de méthodes de rééquilibrage du système endocrinien avec Equilios, et d'autres outils tels que « Mobiliser » (matelas de massage japonais qui libère les tensions musculaires, draine les toxines et amplifie les capacités respiratoires).

Je serai heureuse de vous recevoir à mon cabinet les mercredi après-midi et jeudi matin, dans un premier temps, ayant toujours mon activité professionnelle à Auray.

Pour les rendez-vous, vous pouvez composer le 02.97.52.08.71 ou vous rendre sur le site ubiclic.com et taper « lecot » puis « naturopathe ».

Au plaisir de vous aider.



SERVICE DE SANTÉ PRESBYTÈRE

INFIRMIÈRES : LE TALLEC Béatrice – LE RUYET Annie
6, Place Saint-Mathurin QUISTINIC - 02.97.39.74.37

OSTÉOPATHE : CONGRATEL Perrine 6 Place Saint-Mathurin
QUISTINIC 02.97.50.72.28

NATUROPATHE : LECOT Sandrine
6 Place Saint-Mathurin QUISTINIC
02.97.08.52.71 - ubiclic.fr

REFLEXOLOGUE : Audrey LE BLÉVEC - 06 77 88 45 18

Accidentés du travail, handicapés (FNATH)

Daniel Saulnier, de Quistinic, Président

La FNATH désigne la Fédération nationale des accidentés de travail, de la vie et des handicapés. Cette association oeuvre à l'amélioration du sort des accidentés de la vie, victimes d'accidents de la route, du travail, des maladies professionnelles, de catastrophes naturelles ou industrielles, d'accidents médicaux ou domestiques, d'agression ou d'actes terroristes. Elle travaille avec les pouvoirs publics pour améliorer la prise en charge des problèmes de santé, santé au travail, du handicap, aussi bien au niveau financier que juridique.

La section locale englobe les communes de Bubry, Quistinic et Melrand. Lors de son assemblée générale tenue dernièrement à Bubry, après avoir salué Marcel Le Gall et ses 24 années de présidence au service des adhérents, elle a élu Mr Daniel Saulnier. Le nouveau président sera entouré, entre autres, de Marie-Annick Evano, Christian Philippe, Raymond Jacob, Michel Le Gal et Roland Le Corre.



Lors de cette assemblée les maires des trois communes et les élus départementaux ont salué l'engagement des membres de l'association et souligné son rôle.

Contact : 06 89 27 64 97

mel : d.saulnier.fnath@gmail.com

Pour toute information complémentaire : permanence en mairie de Bubry chaque 2ème jeudi du mois d'un membre du bureau interdépartemental ou FNATH 5 rue Maître Esvelin – 56100 Lorient ou fnath56@wanadoo.fr ou tel 02 97 64 30 04

NOUVEAU

Café – Restaurant Le Saint-Mathurin

Eric et Caroline LE BORGNE ont ré-ouvert le café-restaurant rénové par la commune. Au menu le plat du midi, pizzas et crêpes et un super fish and chips. Le week-end on peut déjeuner ou dîner à la carte. Le café est ouvert tous les jours sauf le lundi.



NOUVEAU

Fabricant de nougat artisanal et confiseries de qualité

Le bonheur des ogres
Florian GIRAUD - 5 Place Saint-Mathurin
06.36.69.60.35
www.lebonheurdesogres.fr
contacterlesogres@gmail.com
Ouvert le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 17h30 à 19h00



Et encore...

Salon de Thé & Café - épicerie fine - pains

Dimask Mahjoubia TAHRI
4 place de l'Arcade
06.21.76.69.98
Fermé le mercredi



NOUVEAU

"Bienvenue au Bonheur des Ogres, on goûte quelque chose?"

Voilà comment Florian vous accueillera dans son "antre" comme il aime à le dire. Installé sur la place de l'église depuis le 24 Février dernier, Florian vous propose une variété de Nougat Artisanaux. Le maître mot est "naturel": sans additif, sans colorant, sans sirop de glucose et composé à 100% de Miel de Bretagne.

- "Je tiens la recette de ce Nougat tendre et délicieux d'un apiculteur en Charente Maritime avec qui je travaillais auparavant dans mon épicerie fine"

A 33 ans, Florian est à son compte depuis 10 ans. Il s'est formé sur les marchés où il a créé sa première entreprise en 2008. En parallèle, il ouvre une boutique au Ezyies de Tayac en Dordogne avant de rentrer en Bretagne, dont il est originaire, pour ouvrir en 2013 une épicerie fine de Confiseries à Carnac. En 2017, il vend son entreprise pour créer sa confiserie "Le Bonheur des Ogres"

- "J'ai souhaité créer cette confiserie pour proposer des produits de qualités dans le soucis d'offrir à mes clients des confiseries saines et naturel sans produits chimique dedans." Le Bonheur des Ogres fabrique aussi du Pain d'épices 100% miel et vous proposera bientôt son Caramel Beurre Salé, ses pâtes de Fruits et bien d'autres gourmandises. D'ici la fin de l'année, tous les produits fabriqués dans l'atelier seront certifiés Bio.

La boutique de l'atelier est ouverte tous les Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 17h45 à 19h00 ainsi qu'une boutique en ligne www.lebonheurdesogres.fr

Contact: 06 36 69 60 35
contacterlesogres@gmail.com
5 place St Mathurin

Et bien sûr...

Epicerie générale – dépôt de pains – pâtisseries

Myriam LE NEVE - Place Saint Mathurin
02.97.39.73.31 - Fermé le mardi



Bar - Tabac - Presse

LE RUYET Chantal - Rue de la Mairie
56310 QUISTINIC - 02.97.39.74.38



NOUVEAU

Café - Crêperie Au Coin Tranquille

Nicolas STIENNE et Gildas LEMOINE
Saint Tugdual - 02.97.39.70.76



A Saint Tugdual, les crêpes sont de retour. La crêperie St Tugdual est réouverte depuis le 14 février, ce qui n'a pas manqué de ravir les habitués et les gens du quartier. Nicolas Stienne et Gildas Lemoine sont aux commandes. Ils cherchaient un endroit convivial et chaleureux dans la campagne, la crêperie correspond à leurs attentes. Depuis l'ouverture, beaucoup de monde... ces deux crêpiers là savent y faire. Ils ont toujours travaillé dans la restauration et bénéficient d'une bonne expérience. Pour pouvoir manger dehors, une belle terrasse côté chapelle a été installée, devant la crêperie un petit salon rigolo pour prendre l'apéro. Nicolas et Gildas sont chaleureux et sympathiques, ils ont des idées pour animer leur crêperie, faire des soirées en hiver, utiliser des produits locaux, proposer des glaces... En plus, le baby-foot fonctionne et un espace pour jouer aux boules a été installé. A un de ces quatre, pour manger une crêpe ! Et pendant la belle saison, le bar sera ouvert dès 10h45.

Café – Restaurant / Boulangerie Poul Fetan

Bistrot TI FANCH
Village de Poul Fetan - 02.97.39.51.74
Ouvert tous les jours d'avril à septembre

L'activité commerciale et les services de santé

Lors de notre première élection en 2008, nous nous étions fixés plusieurs objectifs avec pour finalité la redynamisation du centre bourg.

Ces objectifs se sont déclinés progressivement par tranche en fonction du budget disponible ou non.

Nous avons d'abord réalisé la réhabilitation des espaces publics en cinq tranches dont la dernière concernant les places de la mairie a été inaugurée à l'automne 2017.

Entre temps nous avons pu construire le pôle enfance qui regroupe les services dédiés au périscolaire (restaurant, garderie, ALSH, RAM, local ados), créé deux lotissements rassemblant des logements locatifs et privés (total 13 locatifs + 2 à venir) réhabilité avec le bailleur social « Lorient Habitat » le presbytère avec proposition de quatre appartements locatifs mais surtout la mise à disposition de trois cellules dédiées à la santé qui ont permis le retour ou l'installation de trois cabinets de professionnels : Sandrine Lecot, médecin naturopathe (voir encadré ci-dessous) Perrine Congratel ostéopathe (présentée dans le bulletin de juillet 2017) Annie et Béatrice les infirmières (article prévu dans le prochain bulletin), Audrey Le Blévec, Reflexologue.

En décembre 2016 nous n'en menions pas large... il ne restait sur la place Saint-Mathurin que deux commerces qui résistaient au déclin Myriam et son épicerie multi services et Émilie la coiffeuse.

En décembre 2017, Mahjoubia a surpris tout le monde en proposant un improbable salon de thé et épicerie fine dans l'ancien gîte communal qui depuis fait « un tabac » (présentation bulletin décembre 2017) puis est arrivé Florian et sa non moins probable production de nougats maison (cf encart ci-dessous). Et pour terminer l'entrée en ce mois de mai de Caroline, Éric et leur fils, qui ont pris en gérance le café restaurant racheté et remis aux normes par la commune (présentation ci-dessous).

Marchés place saint Mathurin

VENDREDI MATIN

Boucherie Charcuterie : Philippe LE GOURRIEREC
Viandes, charcuterie... 02.97.39.74.60

La Ferme bio de Pestigo : Hélène LE PROVOST
Légumes, plants, confitures, œufs...
02.97.39.63.10 // 06.15.16.01.30
lafermebiodepestigo@gmail.com

Panier de ma campagne : Christelle LE DERRIEN
Fromages, produits laitiers, champignons, bières artisanales...
Circuits courts et bio - 06.52.78.33.61

NOUVEAU Crêpes Galettes Gâteaux bretons :
Erwan LE SAUX
Sur place ou à emporter
06.84.13.66.88

JEUDI MATIN 10h/13h
NOUVEAU Poissonnerie : Jean-Marc KERVARREC
06 72 95 50 51

JEUDI en soirée
NOUVEAU Pizzas à emporter : Guillaume LE BORGNE
06.61.24.87.50



A l'école du Chat Perché :

Le parcours culturel :

Les trois classes ont bénéficié de séances de musique. Un voyage autour du monde à la découverte de différents rythmes et sonorités. Cela a permis de préparer un spectacle pour la fête de l'école, spectacle complété par la chorale KTÉMA dirigée par Jérémy Simon et par le groupe Malo en soirée.

Les CP, CE1 et CE2 se sont rendus au théâtre de Pont Scorff pour assister au spectacle « Mange tes ronces » présenté par la compagnie Brigand rouge et comme tous les ans, la Municipalité a offert aux enfants un spectacle de Noël qui a été très apprécié.

Comme chaque année, les élèves ont fréquenté la médiathèque de Quistinic à plusieurs reprises notamment pendant l'exposition sur les poules créée par les élèves de la classe de Fabienne Bohuon.

Le parcours sportif :

Dans le cadre de l'Usep, la classe de Marie Blouet a participé au bal breton. Les maternelles ont dansé au p'tit bal et se sont transformés en petits lutins sportifs pour participer à la rencontre du printemps des maternelles dans la forêt de Brandivy. Les élèves de la grande section au CM2 ont bénéficié de plusieurs séances à la piscine de Baud afin de se familiariser avec l'eau. La finalité

de ces séances est de passer le test de natation anti-panique (test Boléro) qui leur permet de participer aux activités nautiques en cycle 3. Cette année, les CM ont réalisé 6 séances de voile à la cité nautique de Port-Louis. L'année prochaine, ils découvriront le kayak à Inzinzac-Lochrist.

Le parcours des initiatives :

La classe des CE2, CM1 et CM2 a participé à un concours d'écriture sur le thème du patrimoine avec leur enseignante Floriane Vandesteene. Ils ont pris pour cadre de leur histoire le château de La Villeneuve-Jacquelot bien connu à Quistinic. Leur livre peut être consulté à la médiathèque.

L'école a concouru aux jardins fleuris grâce à la participation de Yannick Bost pour les semis et les plantations dans le potager de l'école. À l'occasion du festi'âne, les trois classes se sont rassemblées pour construire un épouvantail.

Le parcours découverte :

Les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus au collège Mathurin Martin lors des 16 mardis de Baud. Pour les CM2, cela s'est clôturé par la journée du

collégien fin mai.

Le 25 juin, toute l'école a levé l'ancre pour aller visiter la cité de la voile à Lorient et se glisser dans la peau de vrais archéologues enquêtant à la préhistoire. La classe d'Aurélien Ezanno a participé au défi récyclum. Cet organisme de recyclage s'est associé à Électriciens sans frontières pour proposer aux écoles des défis autour du recyclage. Grâce à ces défis, l'association peut aller électrifier des écoles dans le monde (Mali, Madagascar, Togo ...).

Et l'année prochaine ?

Un grand projet cirque devrait voir le jour. Les trois classes pourront bénéficier de 2 semaines d'initiation aux arts du cirque avec l'école d'Icirque. Merci aux parents de l'amicale sans qui l'école ne pourrait faire des activités aussi riches et variées !

Pour toute question ou toute inscription, contactez-nous à l'adresse le-chat-perche@wanadoo.fr ou au 02.97.39.71.22 en laissant vos coordonnées. Permanence les après-midi du 27 au 31 août. Bonnes vacances à tous !
L'équipe enseignante.



Ecole Sainte Thérèse :

grandir à son rythme

Observer la croissance des plantes : Suite à l'album «La petite poule rousse», les maternelles ont planté du blé. Les grandes sections ont réalisé du pain en respectant les étapes de sa fabrication : pétrissage ; façonnage ; levée de la pâte, cuisson . Chacun a ensuite rapporté son pain à la maison.

Pratiquer des activités sportives :

Au centre nautique de Port-Louis de la Scellor, les CE2-CM ont découvert la voile : gréer les bug , embarquer, virer de bord, gonfler leur voile avec l'écoute, empanner... Beaucoup d'énergie, de persévérance et d'esprit d'équipe pour tous !

Les élèves participent aux rencontres sportives de réseau UGSEL (à Guénin pour les Maternelles et CP) et à Baud pour le cycle 3.

Les enfants du CP au CM2 bénéficient de douze séances de piscine à Baud.

Partager des moments festifs :

Les élèves, dans leurs plus beaux déguisements, ont fêté le carnaval en défilant dans les rues pour le plus grand bonheur des passants, des parents et amis, venus nombreux pour l'occasion De retour à l'école, ils ont chanté avant de profiter d'un goûter offert par l'Apel.

Vivre la solidarité :

Les élèves ont partagé le repas Carême. Les bénéfices versés à l'association «Les Petits Soldats de Louise» aident à financer du matériel adapté à Louise, une jeune quistinicoise de 14 ans, souffrant d'une maladie neuromusculaire. La maman de Louise a présenté l'association aux classes et répondu aux questions des enfants qui étaient très fiers de remettre un chèque de 320,82 euros à la kermesse.

Se créer un patrimoine culturel :

Cette année, les enfants ont étudié des contes traditionnels : Blanche Neige, Hansel et Gretel, Le Petit Poucet ... En février, dans le cadre du Festival Jeune Public des Gamineries, les élèves du CP au CM2 ont assisté au Palais des Congrès de Pontivy à la pièce de

théâtre Pinocchio, mise en scène par la Cie Tutti Quanti . Le cycle 3 a participé à un projet d'écriture à plusieurs mains avec des écoles du Morbihan. Tout au long de l'année, ils ont mis leur énergie, leur talent d'écrivain, de dessinateur et de lecteur dans ce projet publié en version numérique.

Lors du spectacle de fin d'année, chaque classe a présenté des chants et danses sur les contes.

Ezra, un artiste graffiti local, a réalisé devant les élèves un graffiti sur les contes. Ils ont vu les différentes étapes du graff et le travail titanesque de l'artiste en une journée. MERCI à l'APEL qui a lancé l'idée et financé la réalisation du graffiti et MERCI à Ezra, qui a redonné couleur et vie aux murs de l'école !

Découvrir de nouveaux horizons :

Les élèves de la PS au CM2 se sont rendus début juillet au parc zoologique et végétal de Trégomeur, dans les Côtes d'Armor pour découvrir de nombreux animaux et participer à des ateliers pédagogiques.



Vivre la communauté éducative :

Nous remercions nos accompagnateurs bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour les enfants, les manifestations de l'école, ainsi que l'APEL et l'OGEC pour leur investissement et dynamisme. Pour inscrire votre enfant à l'école ou visiter notre établissement : merci de prendre contact au 02 97 39 71 11 ou par mail à eco56.steth.quistinic@enseignement-catholique.bzh . Blog : <http://stetherequistinic.toutemonecole.fr>



Le village de Poulfetan

Le site, l'équipe et la commune de Quistinic a ouvert la saison 2018.

Depuis plusieurs années, notre village breton du XIX^{ème} siècle attire un public toujours plus nombreux. On approche les 50 000 visiteurs en 2017, avec une progression de 8 % des entrées, et pour la première fois depuis plusieurs années le résultat financier est positif pour la commune.

Ce succès est d'abord dû à l'équipe qui anime et entretient le site, renouvelant régulièrement l'offre d'attractions.

Pour l'année 2018, le site offre toujours un vrai « voyage dans le temps », à travers les bâtiments, les cultures anciennes, les activités « traditionnelles » et les jeux en usage autrefois dans les campagnes bretonnes. La découverte de la vie paysanne se fait aussi à travers une vingtaine de petites expositions thématiques.

Cette année trois nouveautés viennent enrichir l'offre :

• Les «**Dañsoù- tro Breizh - Acte 4**».

Entre tradition et modernité : à travers 4 nouveaux terroirs, on découvre les visages multiples de la danse bretonne, aidé d'une exposition originale associant projections vidéo, bande sonore et jeux de lumière, vous en convaincra.

• **Le cidre, on en fait tout un film !**

Suivez le parcours de la pomme au cidre : à peine le temps de se reposer des récoltes, qu'il faut se remettre à l'ouvrage. Mais c'est pour la bonne cause.

• **Ruskeg Poul-Fetan**

Venez observer la vie des abeilles dans la ruche

Le village accueille aussi dans sa boutique et chez ses artisans

- la boutique « Ti Bouid Er Vro » (produits du Terroir).

- l'atelier du potier : fabrication et cuisson à l'ancienne.

- Ti forn : Pains, brioches et gâteaux cuits au feu de bois (juillet/août)

Des évènements de l'été à l'hiver :

• **Juin et Juillet** : On récolte le miel ! Avec l'association Beediversité et la Miellerie Sant Ewan (Date à consulter sur - www.poulfetan.com)

• **31/08** : Cabaret nocturne « Belle Epoque » (à partir de 20h) Dîner – spectacle et animations diverses

Programme à consulter sur www.poulfetan.com

Réservation conseillée

• **23/09** : Fête du cidre Fabrication du cidre, battage du blé noir, musique traditionnelle...

Organisée par le Comité de Jumelage de Quistinic

• **27/10** : Journée Harry Potter

- Organisée par la compagnie Bellatravée

• **02/12** : Marché de Noël - Organisé le Comité d'Animation de Quistinic

Renseignements pratiques

Tél : 02 97 39 51 74

Fax : 02 97 39 51 75

Contact : Réjane EVEN

Site internet : www.poulfetan.com

Email : poulfetan@compagniedesportsdumorbihan.fr

Période d'ouverture :

Du 1er avril au 30 septembre 2018

Tous les jours

TARIFS 2018

L'entrée est libre et gratuite pour les personnes domiciliées à Quistinic, sur présentation d'un document justificatif.

Et ne pas oublier
le 23 septembre :

Fête du cidre

avec le bagad de Le Croisty
et les Danserien Ar Vro Pourlet

Le ciel sur les murs de la chapelle St Tugdual...

Marie Zawieja est une artiste née en 1972 à Gardanne (Provence-Alpes-Côte d'Azur, France) Elle vit et travaille à Toulouse (Midi-Pyrénées, France) Elle a été formée à l'Institut Supérieur des Arts de Toulouse. Elle travaille principalement deux médiums : le dessin et la peinture.

A la chapelle Saint-Tugdual

Marie Zawieja définit sa peinture comme contemplative. Mais ce sentiment ne signifie pas pour autant se perdre dans une attitude rêveuse. Les images peintes de cette jeune artiste sont inquiètes. Au premier abord, les couleurs et le pinceau actif alertent déjà sur une vision peu naturaliste du paysage, quelque chose comme un moment de basculement : dans le ciel, jaune,

lavé, un avion passe ; tombe-t-il ? L'image figée de la peinture laisse au regardeur la possibilité de choisir ce qui vient après l'image. Les formats, petits, n'excèdent pas ce que nous connaissons tous, la dimension des écrans, la dimension, peut-être, de nos angoisses.

Une autre série faites de dessins en noir et blanc reprend des images classiques de la peinture ancienne, mais Marie Zawieja les vide des figures, et donc du sujet pour en faire des paysages « théoriques », ou abstraits, répertoire de formes et d'espace à occuper, peut-être, par des faits plus hypothétiques. Un monde déserté de son humanité, froid, mise à distance par l'absence de couleur. Et vous, vos cauchemars sont en couleur ou en noir et blanc ?



HORAIRES D'OUVERTURE DES POINTS ACCUEIL ET DES CHAPELLES

Du 6 juillet au 31 août // Tous les jours sauf le mardi de 14h à 19h

Du 1er au 16 septembre // Samedi et dimanche de 14h à 19h

ENTRÉE LIBRE et GRATUITE En juillet, Marie Chérel vous accueillera et en Août, c'est Arthur Philippe qui sera le guide.

Les pardons de l'été

29 juillet 2018 Pardon de Saint Roch / messe le matin L'après-midi : Bénédiction des chevaux à la chapelle Saint-Roch

5 août 2018 Pardon de Saint-Guénolé / Saint-Antoine l'Ermite (Chapelle de Locunolé)

19 août 2018 Pardon de Notre Dame de la Trinité (Chapelle de Locmaria) présidé par Mgr Marc Aillet Evêque de Bayonne Lescar et Oloron

9 septembre 2018 Pardon de Notre Dame du Cloître (Chapelle du Cloître)

7 octobre 2018 Pardon de Saint-Tugdual (Chapelle St-Tugdual) présidé par Mgr Centène Evêque de Vannes

14 octobre 2018 Pardon de Saint-Jean-Baptiste et Saint-Isidore (Chapelle du Temple)

NB : Toutes les messes des pardons sont le dimanche à 10h30

Le ciné fait bouger à Quistinic. Normal ! Fiskal.

C'est un voisin, il réalise des films passionnants et étonnants, «Un sommet pour une rampe», c'est lui, il est à l'origine de la création du festival du Nilhio à Bubry. En plus, l'homme est sympathique, pour toutes ces bonnes raisons, le CAB avait invité André Le Moustarder à projeter au restaurant le Saint-Mathurin son dernier film documentaire : « l'erreur est urbaine ». Cette soirée s'inscrivait dans le cadre de l'inauguration des travaux de la municipalité.

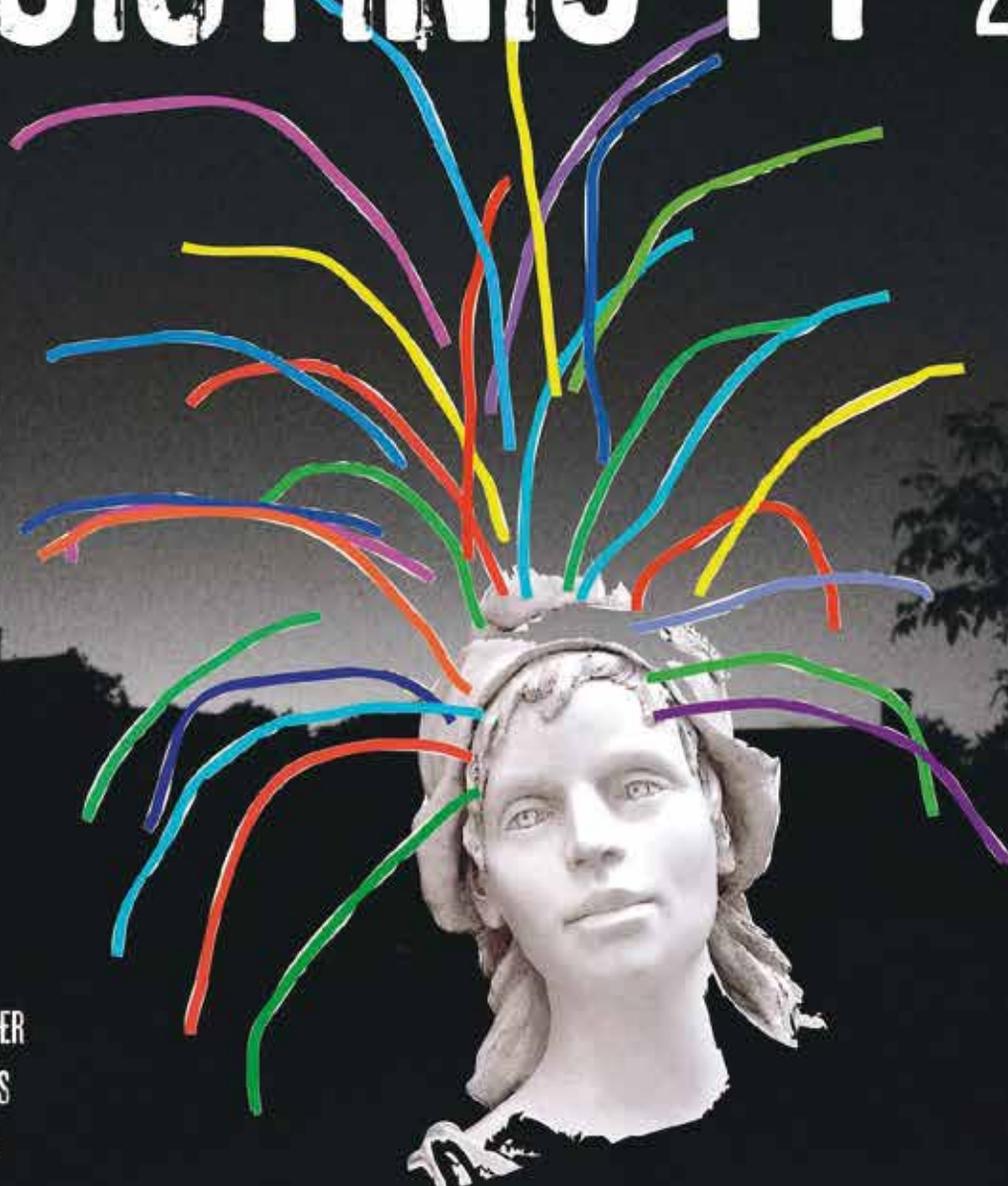
« L'erreur est urbaine », une réflexion sur la ruralité et le bien-vivre à la campagne, dresse un portrait dynamique de nos espaces ruraux. Il démontre qu'il est aussi possible d'y développer des projets culturels ambitieux en s'appuyant notamment sur l'exemple qu'André Le Moustarder connaît le mieux : le festival de Nilhio.

Pas moins de 70 spectateurs ont assisté à la projection dans une ambiance chaleureuse et conviviale et ont pu faire connaissance avec les nouveaux restaurateurs, très sollicités lors de cette soirée. Le débat qui a suivi fut nourri des échanges avec le réalisateur. Chacun a pu faire part de sa vision et de son expérience, en tant que natif du milieu rural ou de ceux que l'on qualifie de « néos », tous habilités à donner des avis riches en enseignements. La parole étant libre, même les blaireaux s'étaient malicieusement invités dans le débat.





QUISTINIC 14 JUILLET 2018



10h-18h

VIDE-GRENIER

ANIMATIONS

12h et 19 h

REPAS

CITOYENS

21h CONCERT

La Ruse dupaire lafeinte Le Cercle de Feu

23h RETRAITE AU X FLAMBEAUX
SPECTACLE PYROTECHNIQUE





Le CAB met les petits plats dans les grands

Comme chaque année, le CAB met les petits plats dans les grands pour fêter dignement l'anniversaire de la prise de la Bastille

Avec le soutien de la Municipalité et des services techniques, il s'est associé, cette fois à deux commerces du bourg pour vous proposer une offre élargie pour la restauration. En effet, le CAB et Jean-Luc, partenaire depuis plusieurs éditions pour le repas du soir, Dimask, place de l'Arcade et le restaurant St Mathurin proposeront un « menu spécial 14 juillet » et ce, dès le midi pour ces deux derniers. Chacun d'entre eux y mettra tout son savoir-faire afin de vous satisfaire.

Le traditionnel Troc et Puces est reconduit pour assurer une

animation populaire et bon enfant tout au long de la journée. Sachez-le, il y a toujours de bonnes affaires à faire...

En fin d'après-midi, le tout aussi traditionnel «apéritif citoyen» offert par la Municipalité de Quistinic sera l'occasion d'échanges conviviaux entre habitants de la commune et élu.e.s.

La partie musique et spectacle ne sera pas en reste, le CAB a invité « La Ruse Dupaire Lafeinte », du « Rock Guinguette Festif », servi par un quatuor réputé rusé et énergique ! Réputation non usurpée !

La partie musique et spectacle ne sera pas en reste, le CAB a invité «La Ruse Dupaire Lafeinte», du «Rock Guinguette Festif»,

servi par un quatuor réputé rusé et énergique ! Réputation non usurpée !

« Au commencement ... Il y eu deux rusés...

Vingt ans plus tard, après avoir écumé respectivement de nombreuses formations, ces Normands de souche et amis depuis l'enfance, décident de former un duo, « La Ruse Dupaire Lafeinte »... Armés de leurs instruments et bien décidés à tirer dans le tas, ces deux compères prennent la route en 2015. Enchaînant les concerts autant que les rencontres, deux nouveaux rusés s'intègrent rapidement au groupe et se joignent au périple.

Usant de divers instruments (guitares, ukulélé, accordéons, basse, grosse caisse...), ce quatuor rusé et énergique, proposant un vaste répertoire de reprises et compositions (Chanson, Pop, Rock, Variet...), sera à coup sûr vous transporter dans son univers débridé !

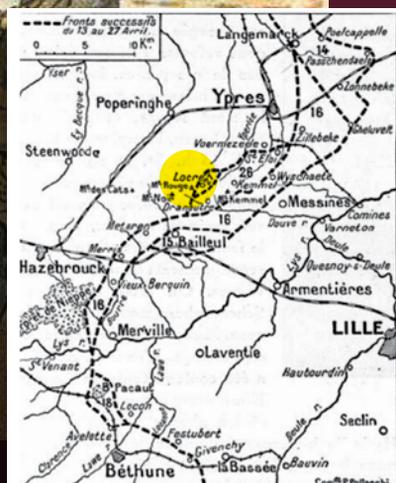
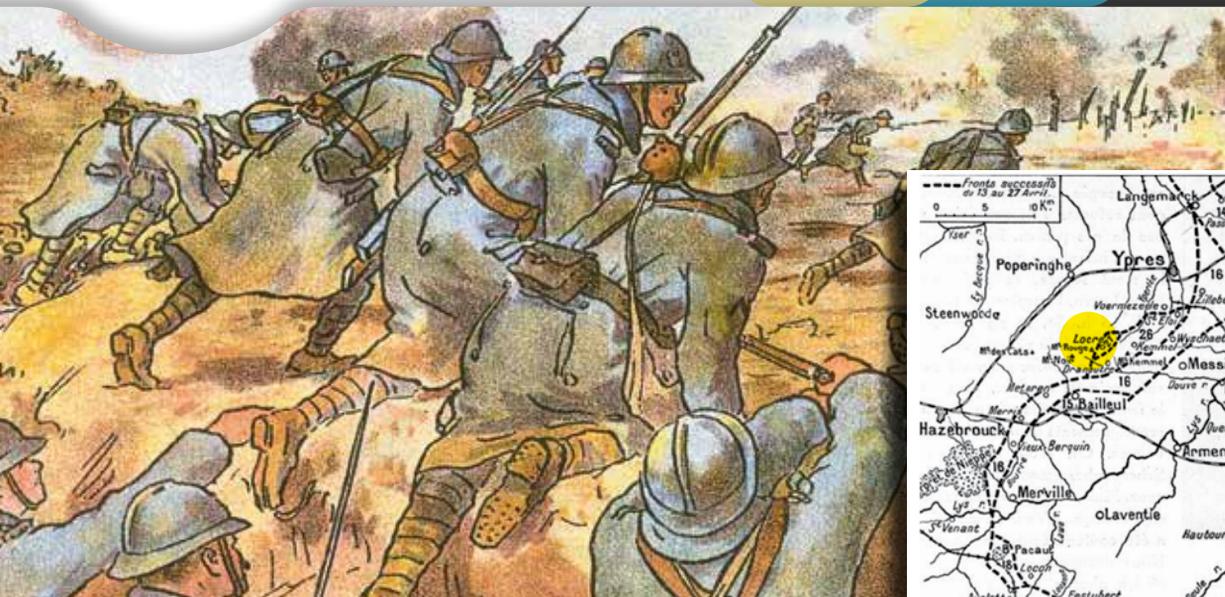
Pour les plus sages...Gare à la ruse !

Au commencement ...Il y eu deux rusés... » (Source : Merci au Bar « Les matelots » Belle-Ile, programme du 18 juillet 2018)



Les enfants n'étant pas oubliés et un 14 juillet à Quistinic étant inimaginable sans la «retraite aux flambeaux», cette animation donnera donc le «la» pour le suite de la soirée.

Heureux Quistinicois ! « Le Cercle de Feu » répond toujours présent à notre sollicitation et vient nous présenter chaque année sa nouvelle création. Originale et très spectaculaire, leur prestation est appréciée et unanimement saluée par le public plus nombreux d'année en année. Qu'on se le dise !



Il y a 100 ans ...

Printemps 1918 : des quistincois meurent encore en Allemagne, en Belgique, en Picardie.

Après la Somme et le Chemin des Dames, le conflit mondial adopte un rythme en apparence plus calme à partir de l'hiver 17-18. Fragilisés par la crise de 1917, mutineries et grèves de l'Arrière, les Alliés, français et britanniques, sont devenus prudents et plus économes en soldats, attendant l'arrivée des états-unis, hommes et armement, pour reprendre les grandes offensives. Après 1917 les quistincois sont moins nombreux à tomber sur les champs de bataille. Pourtant 6 d'entre eux disparaissent entre février et juin 1918, deux victimes de maladies contractées « en service » ou en captivité, 4 au combat.

Le 22 février, Jean-François Jehanno, soldat du 47ème régiment d'infanterie, meurt à l'hôpital de Rennes à l'âge de 38 ans : «maladie contractée en service – paratyphoïde et tuberculose pulmonaire».

Le 5 avril le sapeur Pierre Julé, du 2ème R du Génie, meurt à Guivy-le-sec, dans la Somme. Sa fiche indique « plaies multiples par éclats d'obus ». Il a 27 ans.

Le 29 Joseph Le Clanche, âgé de 28 ans, est « tué à l'ennemi » à Locre en Belgique. Il était du 413ème R.I.

Le 21 mai 1918 le soldat Antoine Le Bruchec soldat du 62ème régiment d'Infanterie meurt en captivité en Allemagne, camp de Kleinbulten, à l'âge de 31 ans.

Le 27 mai Mathurin Philippe, 2ème canonnier conducteur au 35ème R.d'Artillerie, meurt à Meaulins dans l'Aisne à 26 ans.

Le 24 juin Mathurin Fouillen, soldat de 29 ans au 53ème Régiment d'Infanterie coloniale, décède à Verdelot (Seine et Marne) de «suites de blessures de guerre». Son frère cadet Joachim avait été tué en octobre 1914.

La mort du soldat Le Clanche, du 413ème.

Du côté allemand, l'Etat-Major veut en finir vite, avant l'arrivée des Américains. Au printemps 1918 il lance une offensive qui doit séparer les forces anglaises, rejetées au nord, des forces françaises obligées de protéger Paris. L'attaque allemande permet de prendre le mont Kemmel, le 25 avril.

Le 413ème régiment de Joseph Le Clanche est arrivé à pied d'œuvre le 22 avril. Le régiment a été créé en 1915. Il a combattu deux fois à Verdun en 1916, puis à Craonne en

1917. En 1918 il arrive le 22 dans le secteur de Locre, au sud d'Ypres, en Flandre. Dès le 24 il subit de très violents tirs d'artillerie, des obus toxiques le 25 puis les assauts allemands. L'armée allemande inaugure un nouveau mode d'attaque : infiltrations en petits groupes, emploi intensif des mitrailleuses. Le 29, après une journée de bombardements incessants, le feu allemand reprend sur tout le secteur à partir de 3 heures du matin. Toutes les communications

sont coupées. A partir de 5 heures l'ennemi attaque sur tout le front, en particulier en direction de Locre. A 6 heures Joseph est tué à l'ennemi...

Au cours de ces sept jours le régiment aura perdu 1489 hommes soit 70 % de l'effectif. Mais la résistance du régiment aura contribué à protéger les monts de Flandre de l'avancée allemande, qui échoue ainsi dans sa dernière tentative à briser le front franco- anglais.

Kerdynam 2018

A la veille de la Journée de la Déportation la municipalité associée à l'association ANACR des amis de la Résistance a ranimé le souvenir des déportés quistinicois morts en déportation : Louis Le Ruyet, Joseph Perron, Joseph Tanguy et Marcel Tanguy. Hommage a été rendu aussi aux 23 autres personnes, 21 hommes et 2 femmes, quistinicois ou tombés à Quistinic, assassinés par l'armée nazie. Hommage enfin à notre camarade Marcel Le Pallec, de Pont-Augan, dernier survivant de la chapelle du Cloître.

La cérémonie a été l'occasion de rencontrer des représentants de la municipalité de Riantec et de la commune de Locmiquélic, attentifs au sort posthume de Fernande Uzel, une des 600 réfugiés hébergés dans la commune en 1943-44 (village du Botfau), infirmière au service des blessés de la chapelle du Cloître.



Hommage à Albert Guégano

Ancien président de l'UNACITA, l'association des Anciens combattants, Albert était aussi porte-drapeau dans la commune. Il participait à ce titre aux manifestations commémoratives organisées par l'Anacr.

Très dévoué, il était un interlocuteur discret et agréable. Nous garderons son souvenir.



Julien Perron et Albert Guégano, présidents de l'Unacita

Le grand jeu de la photo mystère

Devant l'église Saint-Pierre et l'enclos de l'ancien cimetière en juillet 1950. La circulation est essentiellement canine ; on peut flâner sur la chaussée et présenter le bébé aux amies.

Au centre la grand-mère Yvonne Roger, à droite la mère Simone Fouillé et sa sœur Jeanine Robic. La jeune femme près du magnifique bébé doit être Rosine Guyomard, bientôt Le Galloudec, la maman future de Pierrot.

A la gauche de Mémé une dame non reconnue, puis Mathurine Sadoc, une copine d'enfance fidèle et, en costume, Marianna Jiguelay, tricoteuse, voisine attirée par ce rassemblement. Toutes sont des quistinicoises parisiennes, à l'exception de cette dernière qui occupait l'étage de la belle maison art nouveau tardif de l'angle, visible à gauche.

Remerciements à Odile (Le Foulgoc) de Lanester, Maryse (Le Franger) de Pluneret et Jeanine (Roger) de Lorient pour leurs propositions.



Collection JP Fouillé

Il y a 50 ans, la municipalité Corlay

Le chantier de rénovation du bourg communal vient de s'achever avec les travaux de réhabilitation du beffroi. Cinquante ans auparavant le bourg avait déjà connu de nombreuses transformations. A l'occasion d'une visite à Guy Corlay, maire de l'époque, Gisèle Guilbart et J-P Fouillé ont pu recueillir son témoignage qui, avec le registre des délibérations de l'époque, permet de revenir sur ces dix-huit années passées à la tête de la municipalité de Quistinic.

Guy Corlay est devenu maire en mars 1965. Il avait 30 ans. Réélu deux fois, il achève son troisième mandat en 1983.

La liste conduite par ce nouveau maire succédait à l'équipe d'Emile Le Nicardour, maire depuis la Libération. La vingtaine d'années de 1944 à 1965 avait été celle de la mise en place des infrastructures : château d'eau achevé en 1952, alimentation du bourg étendue progressivement aux villages environnants, mise en place du réseau d'électricité. Une des premières tâches de la nouvelle équipe sera de poursuivre ce travail sur la totalité de la commune, en premier lieu autour du bourg vers Bellevue et le Gravo.

L'élection de 1965 est une mauvaise surprise pour la municipalité de Gauche sortante. Elle est battue par une liste présentée à l'initiative d'un groupe de jeunes. «*Un jour on a décidé entre nous, avec les copains, qu'il faudrait peut-être changer*» se souvient Guy Corlay. La tête de liste est instituteur, formé au petit séminaire puis à Saint-Louis. Secrétaire de la mutualité agricole,



« Au premier rang, à gauche du maire : Eugène Dréan ; à droite Joseph Danvic - collection Corlay »

sa liste comprend 9 cultivateurs. En face seul l'ancien maire Le Nicardour est élu. Parmi les cultivateurs élus, Joseph Danvic, «Président Syndicat des exploitants», qui sera le premier adjoint des trois mandats. Et parmi ces jeunes nouveaux élus un doyen, commerçant, gendarme en retraite et omniprésent dans les commissions, Eugène Dréan, de Pont-Augan.

Le poids des paysans

A l'heure de la mise en place de la Politique agricole commune européenne, la municipalité Le Nicardour s'était déjà penchée sur le sort des agriculteurs, engagés au cours des années 60 dans d'âpres combats pour la survie d'une agriculture familiale. En octobre 1964 le Conseil municipal vote une délibération mettant «*à nouveau en garde les Parlementaires et les Pouvoirs Publics contre les répercussions de la diminution constante du pouvoir d'achat des agriculteurs dont les effets se font sentir sur l'ensemble de la situation économique de la commune*». La délibération évoque «*l'augmentation*

du prix du lait à la production, principal élément du revenu de nos exploitants». Déjà ! Avec la municipalité Corlay, l'urgence reste le sort des exploitations agricoles. «*Ce qui comptait en premier lieu, c'était les chemins, goudronner le réseau des voies communales et goudronner les cours*».

Moderniser par le tourisme

La modernisation de la commune passe aussi par le tourisme. Au Conseil du 25 septembre 1965 «*le maire expose que le mode de tourisme dénommé «camping» se développe très rapidement et prendra encore plus grand développement. Qu'il serait intéressant pour le commerce local de recevoir de nombreux campeurs dans la commune ..., que vu le prix modique du mètre carré la situation du plan d'eau ..., il serait intéressant d'acquérir ces terrains rapidement avant que le prix n'augmente*». C'est ainsi le camping de Minazen qui est créé, au croisement de deux voies nouvelles rendues possibles par le déclassement de la voie



Marie-Thérèse et Guy Corlay



«Travail à la Sous-Préfecture : les projets municipaux bénéficièrent de l'aide constante des services de l'Etat, Ponts et Chaussée et Sous-Préfecture - collection Corlay»



Collection JP Fouillé

ferrée abandonnée depuis 1948 et l'ouverture d'une route reliant le bourg au Blavet par le village du Glayo. Plus tard, dans les années 70, la municipalité encouragera le sauvetage du village de Poulfetan. Mais si le projet d'un gîte rural est réalisé dans un premier temps, le Maire échouera à convaincre la majorité de son Conseil à accueillir l'association Dastum, dédiée au collectage et à la conservation du patrimoine musical et oral de Bretagne.

Les infrastructures de loisirs furent un autre domaine de l'action municipale. «*Cela a été dur pour avoir ce terrain*». Enfin obtenu, il accueille la salle polyvalente et le terrain des sports. Son établissement permettra à l'Etoile du Blavet, animée par Jean Robic et présidée par Louis Castel, de développer le potentiel de cette brillante équipe d'athlétisme. Déjà ! A proximité du bourg le nouveau terrain de foot permet d'accueillir la nouvelle équipe de Quistinic, issue de la fusion de l'USQ avec la Garde Saint-Mathurin. «*Un gros travail pour les mettre d'accord*», se souvient le maire.

Et le bourg ?

Le Conseil municipal de septembre 1965 aborde encore la question de l'aménagement de la Place du Bourg :

«*Monsieur le Maire expose au Conseil que le projet déjà ancien d'aménagement de la Place du Bourg pourrait être réalisé. Mr le Recteur mettant gratuitement à la disposition de la Commune les terrains nécessaires à cet aménagement.* » De fait ce don à la nouvelle municipalité débloque la situation, jusqu'alors compromise par «*les faibles ressources de la commune*».

L'ancien cimetière était inutilisé, sauf par les enfants du bourg qui pouvaient faire du vélo en toute sécurité, sauf à trébucher sur un os. Mais, se rappelle le maire, «*quand on enlève les terrains pour poser le bitume, on a la surprise de trouver des os en grande quantité*». On ouvrira une fosse commune pour accueillir les restes des ancêtres. Les bâtiments de ferme qui prolongeait le presbytère, en mauvais état, sont abattus, de même que le vieux presbytère. «*Cette opération présente, outre un intérêt esthétique certain, mise en valeur des deux églises du Bourg, vue sur le site du Blavet, un caractère d'assainissement général du bourg, évacuation des eaux pluviales, poumon d'air au centre du bourg*».

Aujourd'hui Guy Corlay retient d'abord l'aménagement de la fontaine, déplacée des abords de Saint Roch au bourg. Ainsi que les Toilettes-Douches municipales installées à l'emplacement de l'ancien presbytère et qui constituaient dans les années 60 un réel bienfait pour de nombreuses habitations du bourg, complètement dépourvues du moindre confort en matière d'hygiène.

C'est un bourg en phase avec les aspirations des années Soixante que la municipalité Corlay aura laissé en héritage, à l'issue de ces trois mandats que Guy Corlay avait voulu au service de la population, dans le cadre d'une gestion communale respectueuse de la diversité des attentes.



JUILLET

L'Art dans Les Chapelles			
Dimanche 1er	Spectacle de fin d'année C'est toi l'chat	16H	Le Cloître - Saint-Tugdual Salle polyvalente
Samedi 14	Troc et puce - Fête et Bal Populaire - CAB		Bourg
Dimanche 22	Repas de l'Amitié - Club des Aînés	12H	Salle polyvalente

AOÛT

Dimanche 19	Fête des quartiers du Cloître et Saint-Tugdual		Le Cloître
Vendredi 24	Course Cyclo-Morbihan		
Dimanche 26	Course cycliste Bretagne Classic-Ouest France		

SEPTEMBRE

Date à confirmer	Journées du Patrimoine		Le Cloître, St-Tugdual
Dimanche 2	Randonnée		
Dimanche 30	Fête du Cidre - Comité de jumelage		Poul Fetan

OCTOBRE

Date à confirmer	Journée Harry Potter		Poul Fetan
Dimanche 7	Cyclo cross - Ecole Sainte-Thérèse		Salle polyvalente
Dimanche 14	Marché d'automne - La Pause Café		Salle polyvalente
Samedi 20	Raclette - Comité du Temple	19H	Salle polyvalente
Dimanche 28	Repas des Aînés - CCAS	12H	Salle polyvalente

NOVEMBRE

Date à confirmer	Couscous à emporter Ecole Sainte-Thérèse		
Samedi 3	AG et repas - Comité Saint-Tugdual et Le Cloître		Salle polyvalente
Dimanche 11	Commémoration du 11 novembre 1918		Mairie - salle du conseil

DECEMBRE

Dimanche 2	Marché de Noël		Poul Fetan
Samedi 15	Fête de Noël KBK		Salle polyvalente
Mardi 18	Spectacle de Noël des écoles		Salle polyvalente

PACS : Désormais possible en mairie

Depuis le 1er novembre dernier, le PACS est devenu une compétence municipale. Pour rappel le Pacte Civil de Solidarité organise la vie commune et la gestion du patrimoine de couples souhaitant concrétiser leur union. Les officiers d'état-civil des communes, comme les notaires, sont donc désormais habilités à établir les PACS.

1/ Préalablement à l'enregistrement de la convention, il convient de retirer le dossier à compléter et de fixer le rendez-vous pour l'enregistrement de la convention. A noter que vous pouvez également faire cette demande de retrait de dossier et de rendez-vous par mail.

2/ L'enregistrement de la déclaration de PACS se fait sur présentation par les deux partenaires, présents physiquement, des éléments suivants :

- . l'original de la convention de PACS
- . les pièces d'état civil

Lors de l'enregistrement, l'officier d'état-civil vise et date l'original de la convention de PACS qu'il remet au couple avec un récépissé d'enregistrement.

Vos contacts : Le service état-civil en mairie joignable par téléphone 02.97.39.71.08 ou par mail à l'adresse : accueil.quistinic@orange.fr



Stop aux incivilités et dégradations

Depuis quelques semaines, la commune subit une recrudescence d'incivilités et de dégradations volontaires (vitres brisées aux nouvelles tribunes du terrain de foot en avril (photo), dépôt sauvage de bouteilles derrière le container à verres de la salle polyvalente...).

Ces actes représentent un coût pour la commune ainsi qu'une nuisance pour les habitants.

La municipalité rappelle que toute dégradation de mobiliers urbains et d'équipements publics est un acte répréhensible par la loi et qu'elle engagera des poursuites pénales contre leurs auteurs.

Il est donc demandé à chacun de respecter les équipements et biens communs pour le confort de tous.

Merci de votre compréhension.

Les troubles de voisinages

Un arrêté préfectoral rappelle la législation relative à la lutte contre le bruit, problème préoccupant de santé publique. Il est rappelé que pour les propriétés privées, occupants et utilisateurs des locaux et des dépendances doivent veiller à éviter la gêne du voisinage par les bruits répétés et intempestifs émanant des activités, appareils, instruments utilisés pour les travaux et les loisirs. Travaux d'entretien, bricolage, jardinage utilisant les appareils à moteur sont autorisés du lundi au samedi entre 9 h et 12 h et entre 14 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Le brûlage des déchets verts peut-être également considéré comme un trouble du voisinage dans la mesure où il occasionne des odeurs et de la fumée. La circulaire du 18 novembre 2011 stipule que l'incinération des végétaux à l'air libre nuit à l'environnement et à la santé publique par l'émission notamment de particules polluantes et/ou cancérigènes. De plus, la circulaire précise qu'il est interdit de brûler les déchets verts dans la mesure où une déchetterie est mis à disposition des usagers, le broyage ou le compostage est donc préconisé.

ALERTE

Suite aux nombreuses et violentes intempéries de ce mois de juin sur de nombreux villages comme Saint Quion, Taléné, Kermelin, Poul Fetan, Crann, Pratmeur, Glazen, Bouilléno...
Que les pratiques des uns n'entraînent pas de catastrophes chez les autres !

Il est demandé à chacun d'être vigilant et de respecter les aménagements naturels ou construits :

- Respecter le cours naturel des écoulements d'eau
- Ne pas détruire les talus
- Ne pas reboucher les fossés
- Etc

MERCI à tous les riverains et bénévoles qui ont aidé à nettoyer et assurer la sécurité.





« Une forêt qui pousse fait moins de bruit qu'un arbre qu'on abat »

Proverbe chinois

Informations municipales

Mairie et Agence Postale :

Mairie et Agence Postale :

Tel : 02 97 39 71 08

Lundi : 9h-12h et 14h-17h

Mardi : 8h30-12h30 et 13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h

Jeudi : 8h30-12h30 Fermé l'après-midi

Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h

Samedi : 9h-12h

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi : 14h30 / le samedi : 11h15.

Médiathèque :

Lundi : 17h-18h30

Mercredi : 10h-12h et 16h-18h

Samedi : 10h-12h

Déchetterie Bubry :

- Du 1er avril au 31 octobre :

Mardi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h et 14h-18h

- Du 2 novembre au 31 mars :

Mardi : 9h-12h et 14h-17h

Jeudi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h et 14h-17h

Correspondants de presse

Télégramme / E. Perret : 06 09 02 45 74

Publication

Directeur : G. Guilbart Responsable : J. P. Fouillé

Rédaction : G. Guilbart / J.P. Fouillé / Yannick Bost

/ J. Thomazo / A.M. Pernel / D. Le Gal / E. Le Pen / A.

Chérel / M. Floss / J-J Thomazo / M.N. Jossec / K. Le

Drian / M. Le Bourligu / Poul Fetan / les écoles / les

associations.

Crédit photographique : Elus et personnel municipal

/ les associations / Poul Fetan / P. Chérel / E. Perret /

Dépôt légal 1er semestre 2018.

Permanences des élus sur rendez-vous

G. Guilbart – Maire : mardi de 9h à 12h – samedi de 9h30 à 10h30.

A. M. Pernel – Adjointe au Maire : vendredi 10h-12h et de 16h-18h.

E. Le Pen – Adjoint au Maire : jeudi de 10h-12h.

D. Le Gal - Adjoint au Maire : jeudi de 10h-12h.

M. Floss – Conseillère déléguée affaires sociales : mardi 9h à 12h.

Permanences

CCAS : M.N. Jossec le mardi de 10h à 12h

Urbanisme Lorient agglo: I. Gentric un vendredi sur deux de 13h30 à 16h00